

Sport**Les succès de Wendy Holdener**

Le sport suisse et ses passionnés ont salué la victoire de la schwytzoise lors du slalom de Sestrières. Ainsi, après ses trente premiers podiums dans la discipline, elle parvenait enfin à se hisser sur la plus haute marche de la boîte. Aussitôt, on a lu et entendu qu'elle n'est plus la «Poulidor du slalom» ce qui, une fois de plus, me dérange. En effet, le Limousin ne fut pas que «l'éternel second» dans sa longue carrière. Mais au Tour de France qu'il disputa à quatorze reprises, il ne porta jamais le maillot jaune. Cependant il fut trois fois deuxième, cinq fois troisième, vainqueur malgré tout de sept étapes! Il n'y a pas que la Grande Boucle... Avec 189 victoires à son palmarès, il n'a donc pas toujours été battu (Milan-San Remo à 25 ans, la Flèche wallonne, Paris-Nice, À travers Lausanne, le Tour d'Espagne, etc.). Rendons donc à Raymond cet hommage. Et ce dernier lui sera encore adressé très longtemps par ses admirateurs, et surtout son petit-fils Mathieu van der Poel, ce brillant champion des Pays-Bas, qui fut déjà porteur du maillot jaune. Et pourquoi dit-on d'un chauffard qu'il «jouait à imiter l'Argentin Juan Manuel Fangio» alors que le quintuple champion du monde des conducteurs, si correct dans ses victoires, était aussi très respectueux des règlements à suivre dans ce périlleux exercice.

Willy Schweizer, Lausanne

Chauffages électriques

Une loi en dépit du bon sens

Comme plus de vingt mille propriétaires de maisons vaudoises, on nous avait vivement encouragés, en 1979, à installer un

chauffage électrique dans un but écologique (!).

Il s'agit d'un système très sophistiqué muni de plusieurs sondes et de thermostats dans le but de consommer le moins possible. Or, aujourd'hui, le gouvernement vaudois a décidé à une minuscule majorité rose-verte de démanteler d'ici à 2033 tous les chauffages électriques. Pour nous, cela signifie qu'il faudra ouvrir les sols pour y enfouir des canalisations et installer des radiateurs, puis une pompe à chaleur, soit un chantier qui dépassera largement les cent mille francs. Donc hors de la portée de la majorité des gens.

La vérité est que les roses-Verts, qui semblent faire la loi chez nous, partent du principe que les propriétaires de leur logement sont obligatoirement des personnes fortunées pour qui l'argent n'a pas d'importance et à qui on peut imposer n'importe quoi. Cette approche ressemble à celle qui oblige les automobilistes à mettre leur voiture à essence à la casse, d'ici à 2035, pour la remplacer par un véhicule électrique onéreux et peu pratique. Là, en revanche, aucune limite, car il peut s'agir d'un SUV de trois tonnes, surpuissant, que vous pourrez recharger à volonté...

Pierre Schwegel, Morges

Écrivez-nous

Votre opinion nous intéresse. Envoyez votre lettre à courrierdeslecteurs@24heures.ch, ou à 24 heures, av. de la Gare 33, case postale 585, 1001 Lausanne. Le texte doit être concis (au maximum 1700 signes, espaces compris), signé, et comporter une adresse postale complète ainsi qu'un numéro de téléphone. Il doit réagir à un article publié dans nos colonnes ou participer à un débat d'actualité. La publication se fait à l'entière discrétion de 24 heures. La rédaction se réserve le droit de choisir les titres et de réduire les lettres trop longues. Les lettres ouvertes ne sont pas acceptées ni les réactions à des articles parus ailleurs que dans nos colonnes. Les textes diffamatoires seront écartés.